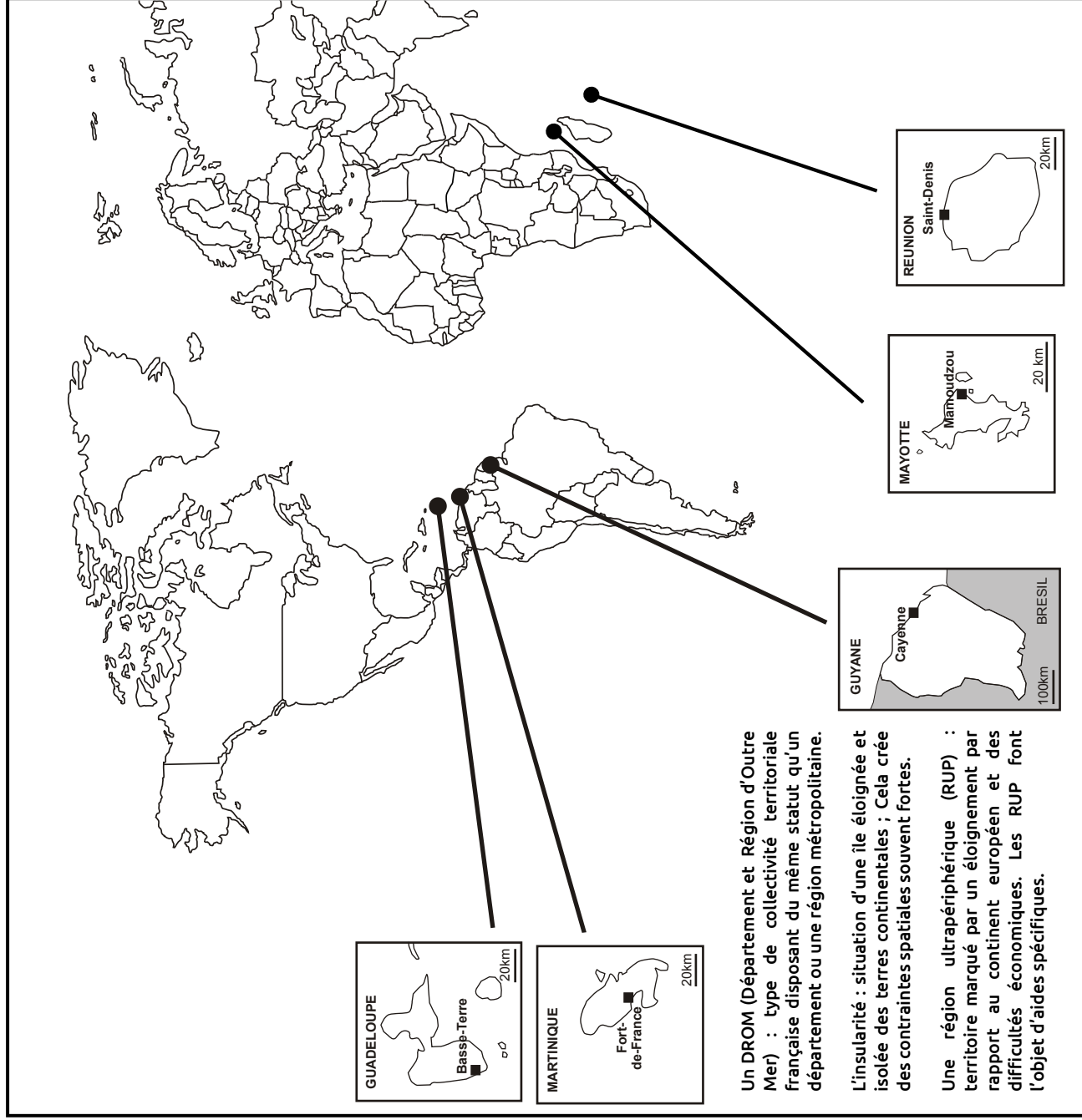


Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique



Un DROM (Département et Région d'Outre Mer) : type de collectivité territoriale française disposant du même statut qu'un département ou une région métropolitaine.

L'insularité : situation d'une île éloignée et isolée des terres continentales ; Cela crée des contraintes spatiales souvent fortes.

Une région ultrapériphérique (RUP) : territoire marqué par un éloignement par rapport au continent européen et des difficultés économiques. Les RUP font l'objet d'aides spécifiques.

DES TERRITOIRES DISPERSÉS, ÉLOIGNÉS DE LA MÉTROPOLE MAIS QUI RESTENT STRATÉGIQUES

DES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES

DES PROBLÈMES PERSISTANTS